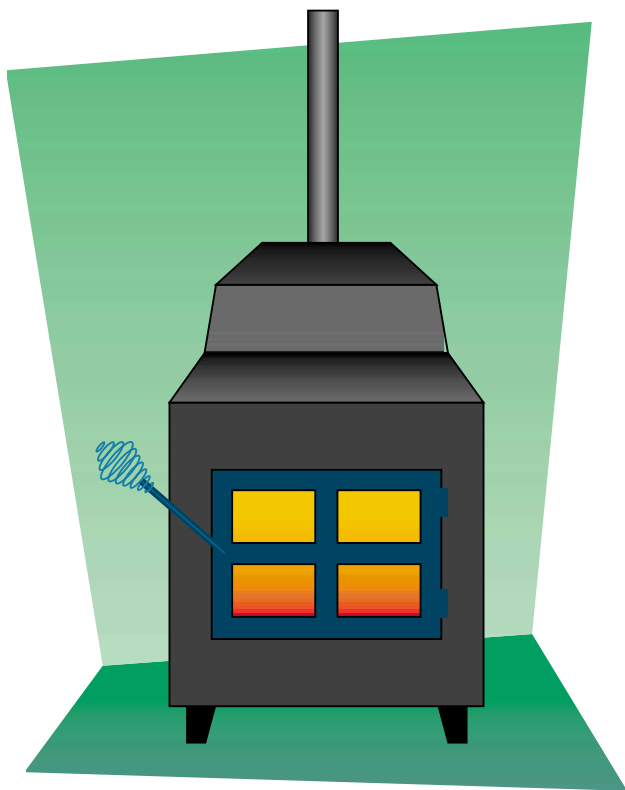


Chauffez votre foyer en toute sécurité



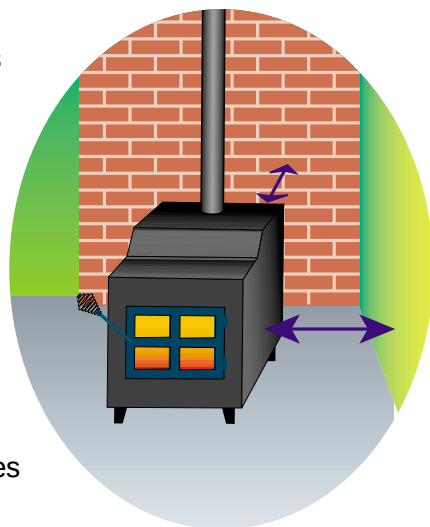
Les décès et les blessures causés par une utilisation imprudente et une mauvaise installation des unités de chauffage peuvent être prévenus! Voici quelques règles de base qui vous aideront à éviter l'angoisse causée par les blessures ou les pertes matérielles.

- Consultez un expert en chauffage pour choisir le système le plus économique, efficace et sécuritaire pour votre foyer.
- Ne tentez pas d'installer vous même votre système de chauffage. Faites appel à un technicien certifié.
- Si vous songez à acheter une maison, demandez à un spécialiste de vérifier le système de chauffage. L'achat d'une nouvelle fournaise et l'installation d'un nouveau câblage coûtent cher.

Combustible solide

Un système de chauffage à combustible solide peut être alimenté au bois, au charbon ou aux pastilles de combustible.

- Ne choisissez pas un appareil de chauffage trop gros. Choisissez celui qui convient à l'espace que vous désirez chauffer.
- L'appareil de chauffage doit être bien installé selon les directives du fabricant pour



assurer l'espace de dégagement requis.

- Installez votre appareil de chauffage près de la cheminée.

Électricité

Le chauffage électrique comprend les plinthes chauffantes, les appareils portatifs et les systèmes à air pulsé.

- Les rideaux ne doivent pas toucher aux plinthes électriques.
- Les radiateurs électriques portatifs sont conçus comme une source de chauffage d'appoint pour les petits espaces.
- Les appareils de chauffage électriques doivent être bien entretenus. Les câbles éraillés et les prises de courant mal fichées peuvent provoquer des incendies.
- N'enlevez jamais la troisième pointe d'une fiche triphasée. Ne repliez pas cette pointe pour insérer la fiche dans une prise de courant à deux douilles. La troisième pointe sert à mettre à la terre l'appareil ou le radiateur.
- N'utilisez jamais de rallonge pour un radiateur électrique ou tout autre gros appareil ménager.

Combustible liquide

Les combustibles liquides comprennent le mazout, l'huile usée et le kérosène. Les radiateurs à combustible liquide tels les fournaises à l'huile et les radiateurs indépendants au mazout comportent des risques qui peuvent être évités.

- Le combustible doit être entreposé dans un contenant ou un réservoir approuvé.

- Votre fournaise doit être entretenue régulièrement par un technicien certifié pour assurer un fonctionnement efficace et sécuritaire.
- Les systèmes d'aération des appareils au mazout doivent être vérifiés souvent.
- Les radiateurs à l'huile usée sont conçus pour les bâtiments commerciaux. Ils ne devraient jamais être installés dans une maison.
- Les radiateurs au kérosène doivent être surveillés continuellement. Ils représentent un danger pour les enfants et les animaux.
- Utilisez uniquement le combustible indiqué par le fabricant dans les radiateurs au kérosène.
- Ne réemplites jamais un appareil au kérosène à l'intérieur ou s'il est chaud.

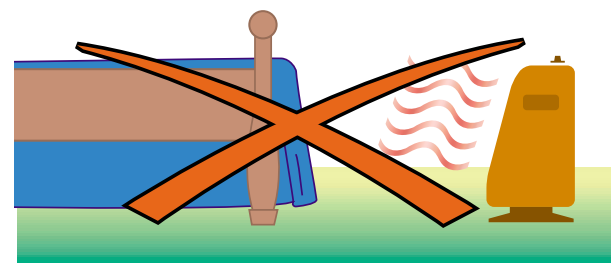
Alimentation au gaz

- Les événements doivent être vérifiés souvent afin de prévenir tout blocage.
- Les radiateurs au gaz portatifs ne devraient jamais être installés dans des zones mal aérées où des vapeurs toxiques de monoxyde de carbone peuvent s'accumuler.
- Il faut une source d'air frais pour utiliser un appareil de chauffage au gaz.

Conseils de sécurité

- Les radiateurs doivent être à une distance sécuritaire des combustibles.
- Ne faites jamais sécher de vêtements au-dessus ou près des radiateurs.

- N'utilisez jamais un séchoir à cheveux ou à linge pour chauffer votre maison.
- N'utilisez jamais un séchoir à cheveux sous les couvertures pour réchauffer votre lit, vous risquez d'y mettre le feu!
- Tenez les couvertures et les jouets loin des plinthes de radiateurs.
- Ne faites jamais sécher du bois humide sur un poêle à bois. Gardez le bois recouvert dans un endroit sec et aéré.
- Vérifiez souvent votre poêle à bois pour déceler tout défaut, par exemple des fissures et des bosses.
- Faites vérifier tout appareil d'occasion par une personne qualifiée avant de l'utiliser.



- Demandez à votre service d'incendie local d'inspecter votre maison pour déceler tout risque d'incendie.
- Dressez un plan d'évacuation d'urgence pour votre famille et mettez-le en pratique régulièrement.
- En cas d'incendie, **sortez et ne retournez pas!** Allez chez le voisin pour téléphoner au numéro d'intervention d'urgence de votre région.